AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 13-12-78057443

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
C.C.P. La Source 4604-25 C

BULLETIN TECHNIQUE N° 218 — 12 DECEMBRE 1978

REABONNEMENT AUX AVERTISSEMENTS AGRICOLES

L'abonnement aux bulletins techniques de la Station d'Avertissements Agricoles se terminera avec le prochain bulletin.

Pour 1979, le tarif des abonnements est inchangé :

- Abonnement ordinaire .... 60.00 F

- Abonnement collectif :
  1° - à une même adresse .... 60.00 F + 40.00 F par série supplémentaire de bulletins.

  2° - à plusieurs adresses .... 60.00 F + 50.00 F par adresse supplémentaire.

  3° - à plusieurs Stations d'Avertissements .... 60.00 F + 50.00 F par station supplémentaire.

La Station d'Avertissements Agricoles prie tous les abonnés de bien vouloir :

- Effectuer le versement le plus rapidement possible,

- Ecrire très lisiblement le nom, le prénom et l'adresse complète (code postal) de la personne qui doit recevoir les bulletins.

- Exprimer leurs critiques, leurs suggestions et les nouveaux problèmes techniques qui les préoccupent en profitant de l'expédition du titre de paiement lors du réabonnement.

La documentation générale (revue "PHYTOMA", tracts, etc ...) dont peuvent bénéficier les abonnés de la Station d'Avertissements Agricoles, indépendamment du Bulletin Technique et de ses annexes ne fera l'objet pour les abonnés collectifs que d'un seul envoi.

CET AVIS NE CONCERNE PAS LES CORRESPONDANTS DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES AINSI QUE LES PERSONNES QUI SE SONT ABONNEES DEPUIS LE 1er JUILLET 1978 ET CELLES QUI SONT HABITUELLEMENT ABONNEES PAR UN ORGANISME PROFESSIONNEL OU UN GROUPEMENT LOCAL.

LE DEPERISSEMENT BACTERIEN DU PECHER

Découverte il y a une douzaine d'années dans l'Ardèche, cette maladie provoquée par un germe nouveau, spécifique du pêcher (Pseudomonas persicae), a entraîné de graves pertes dans l'arrondissement de TOURNON (Ardèche), puis dans quelques communes limitrophes (RHONE, LOIRE, ISERE, DROME).

Au cours des années, son extension s'est confirmée et à l'heure actuelle les grandes régions de production de la moyenne vallée du Rhône sont contaminées.

Cette maladie n'a pas encore été observée dans notre région, mais en raison de sa gravité il est utile que les arboriculteurs en connaissent bien les symptômes afin qu'ils puissent être capables de déceler les premiers foyers éventuels. Si des symptômes douteux étaient observés, nous demandons aux arboriculteurs d'en faire part au Service de la Protection des Végétaux.

.../...

P 282

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

/ SYMPTOMES PRINCIPAUX/

Ils évoluent au cours de la saison et on peut distinguer trois périodes principales caractérisées chacune par un type particulier de symptômes.

1) en hiver :

Autour des bourgeons apparaît une nécrose brillante de couleur noire ou olivâtre. A l'incision les tissus sont huileux. Des confusions peuvent être possibles avec d'autres affections parasitaires ou non, mais une nécrose due à la maladie est toujours centrée sur un bourgeon et a un aspect gras.

2) au début du printemps :

Lors du départ de la végétation certains arbres ne débourrent pas ou se dessèchent peu après soit en totalité soit par charpentières. Ce flétrissement par charpentières, d'arbres relativement groupés, est un faciès assez caractéristique de la maladie.

Sous l'écorce les tissus nécrosés ont une couleur brun rouge. Sur les arbres qui ne sont pas entièrement atteints on trouve en "descendant" le long de la charpentière le front d'avancement de la nécrose.

En cas de réchauffement importants on peut parfois observer l'écoulement d'un liquide brun vanille très caractéristique de la maladie.

3) en fin printemps-été :

La bactériose passe sur feuilles et sur fruits.

- Les feuilles atteintes portent de petites taches rouges puis brunes entourées d'un halo translucide. La partie centrale finit par tomber et on obtient une criblure. Ce symptôme est difficile à apprécier et ne permet pas de faire un diagnostic certain.

- Les dégâts sur fruits sont plus typiques. On observe un trou gommeux et une coupe à ce niveau permet de voir une zone de tissus vitreux bordée par une frange brun-rouge.

/ CYCLE DE LA MALADIE/

Les travaux réalisés par les laboratoires de l'Institut National de la Recherche Agronomique ont permis d'établir le cycle biologique de ce parasite dont il faut retenir les principales phases suivantes :

* En automne les bactéries présentes à la surface des feuilles pénètrent par les plaies pétiolaires et provoquent le développement de nécrose autour des bourgeons dormants.

* Les bactéries nombreuses dans les tissus nécrosés des rameaux peuvent à l'occasion de la taille polluer les outils, contaminer les plaies de taille qui seront à l'origine de chancres ou de nécroses généralisées sur les branches et les charpentières.

* C'est le développement de ces nécroses et leur extension aux différentes parties de l'arbre qui sont à l'origine du dépérissement partiel ou total que l'on peut observer dès le départ de la végétation mais aussi tout au long du printemps et de l'été.

* Au printemps les bactéries provoquent de nombreuses taches foliaires qui évoluent en criblures ; les taches sur fruits, plus rares, sont le plus souvent recouvertes d'une masse gommeuse.

* En été, l'évolution des bactéries ne se poursuit que sur les feuilles ; après une régression en Juillet-Août, elles reprennent leur activité avant la chute des feuilles.

.../...

/ METHODES DE LUTTE /

En zone suspecte ou reconnue contaminée la limitation des dégâts et de la progression de la maladie dépend de l'adoption des mesures prophylactiques suivantes :

* Arrachage et incinération immédiate des arbres atteints.

* Traitements cupriques répartis du début à la fin de la chute des feuilles. Quatre interventions si possible à raison de 125 grammes de Cuivre par hectolitre.

* Désinfection des outils de taille à l'alcool à brûler : entre chaque arbre en zone contaminée, entre chaque parcelle (ou chaque jour) à proximité.

* Tailler le plus tard possible (Mars). A défaut commencer par les variétés les moins sensibles pour terminer par les plus sensibles.

* Protéger les grosses plaies de taille par une peinture antiseptique.

De plus dans les régions où la maladie fait des dégâts il est conseillé pour les nouvelles plantations :

* D'éviter les sols trop pauvres et trop acides ainsi que les parcelles à micro-climat particulièrement froid ou à écarts thermiques élevés.

* De ne pas choisir des variétés très sensibles telles SUNCREST et REDWING.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS